

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JOURNIAC

Conseillers		Séance du 19 août deux mil onze à 20 heures
En exercice :	11	
Présents :	10	Le Conseil Municipal de Journiac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Claude RUAUD, Maire.
Absent :		
Votants :	11	
Procurations :	1	Date de convocation du Conseil Municipal : 16 août 2011
Présents :		Dominique BARTHE, Michel BOUYNET, Daniel DELMARÈS, William DOUGNAC, Jean-Marc MAURY, Maryse MAXIME, Brigitte PONS, Marie-Claude RUAUD, Jean-Louis TEULET, Pascal TEULET.
Représentée :		Sylvie LEMOUZY (procuration à Daniel DELMARÈS).
Secrétaire de séance :		Michel BOUYNET.

D2011/26

CARTE INTERCOMMUNALE DES COTEAUX

Madame le Maire indique à ses collègues que le Conseil Municipal doit se positionner et émettre un avis sur la révision de la carte intercommunale avant qu'elle soit soumise à enquête publique. Les élus prennent connaissance du projet de carte et en débattent.

Après consultation, le Conseil Municipal se positionne favorablement sur le projet présenté, en souhaitant la prise en compte de demandes telles que :

- Extension de la zone constructible « Le Vignal Ouest », parcelle D 57 ;
- « La Gineste », parcelle G 315 ;
- « Les Mazilloux », parcelles B 117 et B 121.

Le Conseil Municipal souligne toutefois que le différentiel est défavorable entre les surfaces retenues et celles supprimées, ce qui va à l'encontre du développement du village.

POUR : 11

D2011/27

SOURCE DE LA LOCASSE

Madame le Maire informe que les sourciers ont prospecté sur le territoire communal et ont localisé des secteurs susceptibles de convenir à une ressource pour l'alimentation en eau potable de la commune. Le coût de cette recherche, soit 550 €, sera mandaté sur le budget AEP.

Au niveau de la source de La Locasse un point stratégique a été relevé avec un débit envisagé de 15 à 17 m³ à 20 mètres de profondeur.

Autres secteurs, « La Daneyrade » : profondeur 43 m avec un débit de 35 m³,
« Fontendrieux » avec 2 veines : profondeur 40 m avec un débit de 24 à 27 m³. Le Conseil Municipal mandate Mme le Maire pour engager une consultation auprès d'une entreprise de forage pour une recherche d'eau au niveau de la source La Locasse.

POUR : 11

DIVERS

Proposition de Pascal TEULET pour mettre en place une signalisation au « Bon Coin » pour indiquer les commerçants et artisans de la commune.

SÉANCE DU 19 AOÛT 2011**D2011/25, D2011/26**

Dominique BARTHE		Jean-Marc MAURY	
Michel BOUYNET		Maryse MAXIME	
Daniel DELMARES		Brigitte PONS	
William DOUGNAC		Marie-Claude RUAUD	
Sylvie LEMOUZY Procuration		Jean-Louis TEULET	
		Pascal TEULET	